



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Paris, le 23 février 2024

Communiqué de presse

Le député Frédéric Petit s'engage dans une démarche de Bilan carbone®

Frédéric Petit, député des Français établis en Allemagne, Europe centrale et dans les Balkans, initie une démarche de Bilan carbone® dans le cadre de son activité de parlementaire. Cette démarche concernera toute son activité parlementaire : lui personnellement ainsi que l'ensemble de son équipe parlementaire.

Appelé à beaucoup se déplacer dans sa vaste circonscription (16 pays), Frédéric Petit est très sensible à la question de son empreinte carbone ; depuis 2017, il cherche à privilégier de bonnes pratiques, en particulier pour ses déplacements (éviter l'avion, regrouper les événements...). Dans un souci de transparence et de professionnalisation de ses efforts et de ceux de son équipe, il a décidé de mettre en œuvre cette démarche de Bilan carbone®.

Pour mesurer son bilan carbone, Frédéric Petit a décidé de suivre la démarche du Bilan carbone®, une méthode développée par l'ADEME au début des années 2000 et portée depuis 10 ans par l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC), qui promeut et développe ce standard reconnu, aux échelles nationale et internationale. *(Pour en savoir plus : <https://abc-transitionbascarbone.fr/tout-savoir-sur-le-bilan-carbone-la-mise-au-point-complete-de-lassociation-pour-la-transition-bas-carbone/>)*

La mise en œuvre de cette démarche sera accompagnée par des professionnels, prestataires Bilan carbone®, membres de l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC). La première étape débute ce mois-ci et durera jusqu'en juin 2024. L'objectif est d'établir un premier bilan pour l'année 2023 qui analysera tous les éléments de l'activité parlementaire du député tels que les trajets quotidiens, les déplacements professionnels, les repas, etc.

Cette première étape, essentielle, permettra à Frédéric Petit avec son équipe de réaliser le décompte de son empreinte carbone pour ensuite se fixer des objectifs précis et raisonnables, compatibles avec son activité de député et son engagement à rester proches de ses concitoyens.

Il s'agira d'établir le profil d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre de son travail de parlementaire, de déterminer un plan de transition pour les réduire efficacement et sur le long terme, tout en minimisant les risques de transition, de mener à bien sa mission de député ainsi que les objectifs qu'il s'est fixés. Dans ce cadre, son équipe s'est engagée à suivre un atelier de la Fresque du climat ou un Atelier 2 Tonnes.

La démarche de bilan carbone est une démarche de long terme, avec l'aide et le contrôle de tiers experts, visant à adapter continuellement et progressivement l'activité d'une organisation au monde bas carbone de demain. Frédéric Petit contribuera ainsi, à son niveau, à la réduction des émissions de CO2, néfastes à notre environnement et à l'avenir de la planète. Il espère ouvrir la voie à d'autres initiatives parlementaires et être une source d'inspiration pour permettre à terme l'émergence d'un parlement bas carbone.

Contact presse :

Nadia Salem

presse@frederic-petit.eu

+33 663 62 81 45

Frédéric Petit

Député des Français établis en Allemagne, Europe centrale et Balkans
frederic-petit.eu – frederic.petit@assemblee-nationale.fr – 01 40 63 75 31